

23.01.2007 - 08:28 Uhr

comparis.ch présente le calculateur des primes maladie avec la caisse unique - Quel sera le montant de mes primes avec la caisse unique?

Zurich (ots) -

comparis.ch, le comparateur sur internet, met en ligne un calculateur de primes indiquant aux assurés combien ils devront payer de primes d'assurance maladie si l'initiative "Pour une caisse unique et sociale" venait à être acceptée.

comparis.ch, le comparateur sur internet, indique aux assurés si la caisse unique pourrait leur être profitable ou pas. Profitable au sens de payer moins de primes que ce qu'ils paient aujourd'hui. Mais le calculateur de primes de comparis.ch indique également si, avec la caisse maladie unique, l'assuré devrait payer plus de primes qu'auparavant ou non.

Le calcul des montants potentiels des primes avec la caisse unique se base sur un modèle élaboré par l'association faîtière des assureurs maladie, Santésuisse. Le modèle de Santésuisse représente l'avis des opposants à l'initiative "Pour une caisse unique et sociale". En dépit de demandes répétées adressées aux initiants, ceux-ci n'ont pas fourni de modèle de calcul à comparis.ch. La Conseillère nationale Therese Frösch - Présidente du comité de l'initiative "Pour une caisse unique et sociale" - a d'ailleurs expliqué à comparis.ch que les partisans de l'initiative n'avaient pas mis au point de modèle de calcul.

Qui paierait moins, qui paierait plus ?

Le modèle de calcul se base sur le revenu imposable de l'assuré. Prenons une bénéficiaire de l'AVS habitant Zurich et ayant son assurance de base auprès d'une caisse maladie chère (Supra) ; elle paie aujourd'hui environ 5 700 francs de primes par an. Déduction déjà faite de la réduction de primes dont elle peut bénéficier en raison de son revenu imposable de 24 000 francs et de sa fortune imposable d'environ 100 000 francs. D'après le modèle de calcul, elle devrait s'acquitter de 504 francs avec la caisse unique. Elle paierait donc 5 200 francs de moins avec la caisse unique qu'avec la Supra.

Déjà aujourd'hui cette retraitée pourrait payer considérablement moins de primes si elle souscrivait son assurance de base chez une caisse moins chère. A franchise identique, elle pourrait ainsi économiser plus de la moitié de ses primes si elle changeait pour la caisse la plus avantageuse. Comme dans le système actuel de l'assurance de base la liberté d'affiliation est garantie, il est possible de changer de caisse quel que soit son âge, son sexe ou son état de santé.

Plus de 600 francs en moins, c'est aussi ce que reviendraient les primes avec la caisse unique à un couple ayant deux enfants et habitant Lausanne. Il s'agit d'une famille où les parents et les enfants ont la franchise minimale, donc respectivement 300 francs et 0 franc. La famille est assurée auprès de la caisse Atupri. Les primes d'Atupri pour Lausanne sont dans la moyenne. Aujourd'hui, cette famille paie 11 182 francs de primes par an. Selon le modèle de calcul, avec un revenu imposable de 80 000 francs et aucune

fortune imposable, leurs primes s'élèveraient encore à 10 600 francs. Avec la caisse unique, cette famille paierait donc 622 francs de moins.

Cet exemple serait cependant différent si le revenu imposable de cette famille lausannoise n'était plus élevé ne serait-ce que de 10 000 francs. Avec la caisse unique, cette famille paierait alors 1 138 francs de primes de plus qu'aujourd'hui.

Pour une famille de quatre personnes domiciliée dans le canton d'Argovie, la caisse unique reviendrait aussi plus cher. Voilà une famille qui paie actuellement 8 251 francs chez Helsana pour l'année 2007 - assurance de base avec la franchise légale - et ne peut pas prétendre aux subsides avec son revenu imposable de 100 000 francs. Avec la caisse unique, cette famille devrait compter 10 720 francs de primes, soit 2 469 francs de plus qu'aujourd'hui. Et ce, bien que les primes pour enfants soient supprimées. Si cette famille profitait de la possibilité qui lui est actuellement offerte d'économiser des primes en optant pour un modèle d'assurance alternatif - comme l'ont déjà fait plus d'1,1 million d'assurés 1) - elle pourrait faire passer sa prime actuelle de 8 251 francs à 6 022 francs, simplement en optant pour le modèle du médecin de famille de la caisse la moins chère (Agrisano). Dans ce cas, avec la caisse unique, elle devrait payer 4 698 francs de plus qu'aujourd'hui.

La caisse maladie unique reviendra cher aussi à un couple sans enfant de Chiasso. Supposons que ce couple d'actifs, disposant d'un revenu imposable de 87 000 francs, soit assuré chez Innova, la caisse maladie la plus chère de leur région tarifaire. Si l'assurance de base leur coûte aujourd'hui 9 408 francs (franchise minimale de 300 francs), ils devraient déboursier encore davantage si l'initiative pour la caisse unique venait à passer, et paieraient plus de 12 060 francs par an, soit 2 652 francs de plus qu'aujourd'hui. Plus encore : si le couple était assuré auprès de la caisse la moins chère de leur région tarifaire (Assura), avec la caisse unique, il devrait payer jusqu'à 4 620 francs de plus.

Montants réels des primes encore inconnus

Les montants exacts des primes pour l'assurance de base obligatoire avec la caisse unique ne sont pas encore déterminés. Ils dépendent en effet du modèle de financement que le législateur retiendra si les électeurs et électrices votent pour l'initiative le 11 mars 2007.

Le calculateur des primes de la caisse unique est d'ores et déjà disponible sur le site web de www.comparis.ch.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

Internet : www.comparis.ch

1) Cf. Notre communiqué de presse du 9 janvier 2007: "Un million de personnes ont un modèle d'assurance alternatif". Disponible sur : http://www.comparis.ch/comparis/press/communiquel.aspx?ID=PR_Comm_Communique_070109